

COMMUNIQUÉ

Lettre ouverte aux parlementaires

Madame la Députée, Monsieur le Député,
Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur,

Le 30 janvier 2025

Objet : biodiversité, écologie, mon service public de l'environnement

Madame la Députée, Monsieur le Député,
Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur,

Le service public de l'environnement, c'est l'avenir de tous·tes ! Or le sentiment que la voix des citoyen·nes n'est pas entendue par nos dirigeant·es, est de plus en plus prégnant. À l'inverse des gouvernements d'Emmanuel Macron, la société a bien identifié l'importance des établissements publics et des services de l'Administration, centrale ou déconcentrée. Les promesses présidentielles de « quinquennat écologique » et de « léguer un monde vivable » semblent bien loin. Le Projet de loi de finances (PLF) 2025 n'est pas à la hauteur des enjeux et vous pouvez changer cet état de fait.

Le Premier ministre n'a pas tracé d'avenir, dans son discours de politique générale, le 14 janvier dernier. La transition écologique, la lutte contre le changement climatique et contre les inégalités sociales, ne sont pas sa priorité. Au contraire. Ce nouveau gouvernement passe, une fois de plus, à côté des enjeux du XXIème siècle. Pire : il enclenche la marche arrière avec des choix budgétaires inconséquents, bien plus que ceux qui seront liés au déficit et au remboursement de la dette. La dette écologique, elle, est sans commune mesure.

Rappelez-vous que l'exercice de la souveraineté nationale, qui vous est délégué, en tant que représentant·es de la Nation, doit respecter « la volonté du peuple, par le peuple et pour le peuple ».

Les citoyens et citoyennes appellent de leurs vœux politiques publiques ambitieuses et courageuses en matière de mobilité, de sobriété énergétique et de logement, de lutte climatique, de préservation de l'eau, de la mer et de la biodiversité. Ce sont les missions des établissements et services des ministères de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique. Les citoyen·nes identifient bien la nécessité de moyens humains et financiers dédiés. De la même manière, ils·elles en appellent à la justice et l'équité sociale dans les politiques publiques en général, dont celles en matière de transition écologique.

En tant que citoyen·nes, mais aussi en qualité d'organisation syndicale représentative des personnels du ministère de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique, nous exigeons que vous défendiez :

- **a minima, dans ce PLF, le respect des engagements environnementaux présidentiels, par le maintien des moyens dédiés aux ministères de la transition écologique et à l'aménagement du territoire (pôle ministériel historiquement affecté par les plus fortes coupes budgétaires) ;**

- **au regard de la planification écologique requise qu'il faudrait bâtir, l'octroi d'une ambitieuse dotation aux ministères de l'aménagement du territoire et de la transition écologique. La nécessaire rupture écologique s'appuierait ainsi sur une force d'action, le déploiement territorial de moyens notamment aux collectivités et des dispositifs d'accompagnement territorialisés, permettant l'adaptation des politiques selon les contextes et les moyens des individus pour qu'elle rime avec justice sociale.**

Souhaitant instamment que cet appel soit entendu, vous pouvez compter sur notre soutien mais aussi notre vigilance, Madame la Députée, Monsieur le Député, Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur, pour que la transition écologique soit désormais une réalité.

Contact presse :

Véronique CARACO-GIORDANO – 06 66 13 95 97